Newsletter *Avril 2013*



Pour nous, gestion de caisses de pensions rime avec certification ISAE 3402 type II!

Dans l'environnement actuel, il est de plus en plus essentiel pour les conseils de fondation de prouver la qualité et la sécurité des activités internes et externes de gestion de caisses de pensions (traitement des cas techniques et commerciaux, états financiers selon la norme Swiss GAAP RPC 26, connaissances spécialisées, intégrité et loyauté des collaborateurs, reprise de mandats, etc.). C'est pourquoi SLPS a demandé à être certifiée ISAE 3402 type II pour ses prestations dans le domaine de la gestion de caisses de pensions.

Les dispositions légales supplémentaires qui ont été introduites avec la réforme structurelle requièrent l'existence et la preuve d'un système de contrôle interne adapté à la taille et à la complexité du prestataire. Une certification ISAE 3402 est donc indispensable pour les prestataires de service dans le domaine de la prévoyance professionnelle.

Vous trouverez ci-après un aperçu du contenu de notre certification ISAE 3402, à savoir les contrôles, leur efficacité et les processus SCI de toutes les activités de prestations de services. La plate-forme et les logiciels de gestion utilisés font également partie de la certification (Xplan pour la gestion technique, SAP et Abacus pour la gestion commerciale, y c. le trafic des paiements).

Le rapport ISAE 3402 type II évalue les prestations au niveau du mandat. Il concerne les domaines suivants:

- Mandat de gérant pour les institutions de prévoyance, y compris conseil et formation pour les organes du conseil de fondation
- Gestion technique pour les institutions de prévoyance, y compris conseil aux assurés dans le cadre de la prévoyance professionnelle
- Gestion commerciale pour les institutions de prévoyance, y compris états financiers selon la norme Swiss GAAP RPC 26 jusqu'à la clôture révisée
- Reprise de nouveaux mandats, y compris migration et mises en œuvre

ISAE 3402

L'International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3402 Assurance Reports on Controls at Service Organizations succède au Statement on Auditing Standard (SAS) No. 70: Service Organizations. La définition et la mise en œuvre des objectifs de contrôle sont examinées, de même que l'existence et l'efficacité des contrôles. Une documentation complète et actuelle de l'organisation de l'entreprise, de l'organisation IT et des éléments en lien avec le SCI constitue la condition de base pour une évaluation dans les règles de l'art. L'évaluation porte sur les processus et services externalisés au prestataire par les caisses de pensions. Elle examine notamment l'existence et l'efficacité du système de contrôle interne, y compris l'organisation IT et de la sécurité informatique.

ISAE 3402 type I

Evaluation de la congruence ou de l'organisation des contrôles. La façon dont les contrôles sont conçus est contrôlée, ainsi que leur mise en œuvre.

ISAE 3402 type II

Evaluation supplémentaire de l'efficacité des contrôles durant la période d'évaluation. Les définitions et leur mise en œuvre concrète sont évaluées.

Eléments des prestations de services évalués (sélection)

Dépôts/paiements

Les avoirs apportés dans la caisse de pensions (rachats, prestations de libre passage, remboursements EPL et divorce) ont-ils été bonifiés à la bonne personne et les entrées de paiements sont-elles intégralement et correctement attribuées?

Versements

Les versements (prestations de libre passage, encouragement à la propriété du logement, divorce, prestations d'assurance [sous forme de capital et/ou de rente]) ainsi que les factures de tiers ont-ils été correctement effectués?

Droit au versement de la prestation

Les attestations de rentes et les certificats de vie périodiques ont-ils été établis correctement et remis aux bénéficiaires de rentes dans les délais? Etats financiers pour les mandats des clients

Les états financiers sont-ils établis de manière structurée et systématique? Le bilan, le compte d'exploitation et les annexes sont-ils corrects?

Compétence et savoir-faire des collaborateurs

Les collaborateurs chargés de la gestion administrative et commerciale de caisses de pensions disposent-ils d'une formation spécialisée et d'une formation continue adaptées? S'acquittent-ils des mandats de manière conforme et en tenant compte des intérêts des clients?

Plate-forme de gestion: paramètres et implémentation du plan Les adaptations des paramètres du plan ou de l'implémentation du plan ont-elles été testées et effectuées correctement?

Comptes témoins LPP

Les comptes témoins LPP sont-ils tenus conformément à la législation et clôturés au 31 décembre?

Reprise de nouveaux mandats

Les nouveaux mandats sont-ils repris de manière structurée et systématique?

Aspects informatiques généraux: gestion des accès Les accès au niveau de l'utilisateur, du système d'exploitation, de la banque de données et du centre de calcul sont-ils bien limités aux personnes autorisées?

Aspects informatiques généraux: gestion des modifications Les modifications du système de l'utilisateur/d'exploitation et de la banque de données, de même que la gestion et le contrôle des interfaces suivent-ils un processus homogène et formel? Ces aspects englobent également une phase de test avant la mise en œuvre des modifications. Aspects informatiques généraux: exploitation Les problèmes sont-ils identifiés, saisis, surveillés et résolus à temps avec des structures suivant un processus clair au niveau du mandat et du protocole?

Aspects informatiques généraux: restauration du back-up Les données sont-elles sécurisées et stockées et peuventelles être restaurées en cas de besoin? La protection des systèmes et des données est-elle garantie?

Résumé du rapport d'évaluation de PWC

L'évaluation se base sur les critères et objectifs de contrôle donnés par SLPS. Si les contrôles ont été efficaces lors de la période examinée, l'on peut être relativement sûr que la manière dont ils sont conçus est adaptée aux objectifs de contrôle fixés:

les contrôles effectués ont été efficaces et l'on peut être relativement sûr qu'ils correspondaient à ceux requis pour atteindre les objectifs définis.

Je suis satisfait que les résultats soient positifs (rapport d'évaluation de PWC). Ce rapport signifie entre autres pour nos clients que les frais de leur révision devraient baisser de 15 à 25 %, ce qui montre une fois encore clairement la valeur ajoutée qu'apporte la certification ISAE 3402.

Avec le rapport d'évaluation ISAE 3402 type II, SLPS a rempli une condition centrale de la réforme structurelle. En tant que prestataire de services dans le domaine de la prévoyance professionnelle, nous montrons à nos clients la sécurité et la qualité de nos prestations au travers de cette certification. Le conseil de fondation a ainsi la preuve qu'il assume sa responsabilité dans l'attribution des mandats.

Roland Schmid, gérant

Pension Services – la société de conseil de Swiss Life

N'hésitez pas à nous contacter:

Swiss Life Pension Services SA General-Guisan-Quai 40 Case postale, 8022 Zurich Téléphone 0800 00 25 25 pension.services@slps.ch www.slps.ch

